



# ÉCOLE DE L'ÉPIPHANIE

LETTRE AUX PARENTS, AMIS ET BIENFAITEURS - N°14 - MAI 2021

## **L**éçons de choses.

Qui ne se souvient de ces manuels intitulés : « leçons de choses » ? Un titre plutôt désuet qui n'accroche plus, me direz-vous ? Et pourtant ! Quoi de plus exact qu'une telle expression, désignant cette discipline enseignée dans les classes primaires pour ouvrir les enfants aux réalités qui les entourent et façonnent leur univers quotidien ! Et quoi de plus précis que ce mot si simple, si commun : « chose », mot qui signifie la réalité objective, telle qu'elle est, en elle-même ! Voilà une matière qui les extrait du virtuel de nos écrans pour les plonger dans l'univers du réel... voilà une matière qui invite les jeunes élèves à fixer leur attention sur les choses qui s'offrent à leurs sens... voilà de quoi éveiller, stimuler et canaliser leurs « capteurs » que sont précisément leurs sens externes (la vue, le toucher, l'ouïe, l'odorat et le goût) et par l'observation, les connecter avec leur intelligence qui apprend alors à nommer « ces choses », à les distinguer, à les classifier, à scruter les lois qui les régissent, à réfléchir sur leur finalité... Autant d'exercices qui mettent l'esprit de l'enfant en adéquation avec le réel, un des facteurs essentiels de l'équilibre humain.

Eclairée par la foi, leur intelligence apprend aussi à découvrir, à travers « ces choses », les reflets des perfections divines, et, de ce fait, à s'élever jusqu'à Dieu qui a « tout réglé avec mesure, nombre et poids » et à faire résonner dans leur cœur ces paroles du psalmiste : « Louez le Seigneur depuis les cieux, louez Dieu depuis la terre, etc. »<sup>[1]</sup> Et Bossuet de commenter : « Toute la nature veut honorer Dieu et adorer son principe, autant qu'elle en est capable. Comme elle est privée de raison, tout ce qu'elle peut, c'est de se présenter à nous, pour nous faire connaître son divin auteur. C'est ainsi qu'imparfaitement et à sa manière elle glorifie le Père céleste.



Mais afin qu'elle consomme son adoration, l'homme doit être son médiateur : c'est à lui à prêter une voix, une intelligence, un cœur tout brûlant d'amour à toute la nature visible, afin qu'elle aime en lui et par lui la beauté invisible de son Créateur. » C'est dans cette perspective chrétienne que l'enfant appréciera davantage l'univers qui l'entoure et le respectera d'autant mieux qu'il le sait être l'œuvre et l'empreinte de son Seigneur et de son Dieu.

Enfin l'enfant apprendra à se situer par rapport à « ces choses » que Dieu a voulues pour les besoins de l'homme. C'est ainsi qu'il découvrira comment les traiter et même les transformer pour notre utilité, conformément à leur nature et donc au plan même de Dieu qui soumit la terre à l'homme<sup>[2]</sup> pour qu'il la cultive et la garde.<sup>[3]</sup> Ceci, pour nous rappeler que ces choses sont au service de l'homme et non inversement ; enfin que la terre n'est pas notre mère mais l'ouvrage de Dieu mis à notre disposition, pour Le connaître, L'adorer, L'aimer et Le servir.

Abbé Laurent Ramé

1- Sagesse, XI, 20  
2- Genèse I, 28  
3- Ibidem II, 15

## LOI SÉPARATISME

Le 16 février dernier, la loi « confortant les principes de la République » a été adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale. Elle a été examinée par le sénat courant avril avant son adoption probable d'ici l'été. Annoncée par Emmanuel Macron le 2 octobre 2020 comme un projet contre le séparatisme, elle a pour mesure phare (en plus de diverses mesures visant les associations culturelles) l'interdiction de l'école à la maison par son article 21.

Le principe de cette loi est que l'éducation obligatoire (de 3 à 16 ans) doit être donnée dans les établissements publics ou privés. Les seules exceptions prévues par le projet de loi sont :

- l'état de santé de l'enfant ou son handicap ;
- la pratique d'activités sportives ou artistiques intenses ;
- l'itinérance de la famille ou l'éloignement géographique d'un établissement scolaire ;
- l'existence d'une situation propre à l'enfant, sous réserve que les personnes qui en sont responsables justifient de leur capacité à donner l'instruction dans le cadre familial, et dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les parents qui choisissent ce mode d'instruction passeraient donc d'une simple déclaration à une demande d'autorisation.

Le projet vise également à allouer à chaque enfant un numéro d'identifiant unique, qui permettra de faire la passerelle entre l'éducation nationale et les



allocations familiales. Ces allocations ne seraient plus versées aux familles n'ayant pas effectué les démarches nécessaires concernant la scolarisation de leur enfant.

Ce texte ne s'appliquerait qu'à la rentrée 2022. Pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024, l'autorisation est accordée de plein droit aux élèves régulièrement instruits en famille avant la rentrée 2022, et dont les contrôles académiques ont été jugés satisfaisants.

Ce projet de loi s'oppose au droit naturel, en vertu duquel les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Parents et enfants seront ainsi les victimes expiatoires de l'incapacité de la laïcité à combattre les abus d'une religion conquérante.

Nous ne pouvons que vous encourager à écrire à vos élus afin qu'ils s'opposent à ce projet qui bafoue la liberté fondamentale des parents à éduquer leurs enfants. Si vous souhaitez de l'aide dans cette démarche, vous pouvez nous contacter en nous laissant vos coordonnées à l'adresse suivante:  
[epiphanievendee@gmail.com](mailto:epiphanievendee@gmail.com)

## LE MOT DES SŒURS

« Tiens-toi bien dans la maison de Dieu ! »

« Que ce lieu est redoutable ! C'est bien ici la maison de Dieu, c'est ici la porte du Ciel ! » (Introït de la messe de la dédicace d'une église). Ces paroles nous font songer à Celui qui demeure dans nos églises... Et nous convainquent de transmettre à nos enfants ce respect dû à la présence de Dieu en leur apprenant à bien se tenir à l'église. L'attitude du corps aidera l'âme à produire ces actes d'adoration qu'elle doit à son Dieu. Pour les y éduquer, nous retiendrons trois points : le silence, la tenue, l'exemple.

### LE SILENCE

Dieu créa notre âme silencieuse. Au baptême, il la remplit encore d'un silence inviolable. Aidons donc le bébé à garder le silence à l'église. Si, éveillé dans son berceau, il reste paisible, laissons-le ainsi ; s'il émet quelques bruits, mettons-lui doucement la main sur la bouche... Peu à peu, il comprendra qu'il doit garder le silence. Pour maintenir ce silence, évitons de jouer avec lui, car il prendrait alors l'habitude de s'agiter et, pour attirer l'attention, l'enfant comprendrait vite qu'il suffit d'être bruyant. Donc, en règle générale, ne prenons pas les enfants dans les

bras ou bien, s'il le faut, prenons-les sans les amuser par des mimiques, des caresses... Lorsque le silence semblera impossible, sortons alors de l'église (lorsqu'un local s'offre ou bien à l'extérieur si le temps le permet !)

### LA TENUE

Cette première habitude, le silence, aidera l'enfant qui grandit à se tenir tranquille. On ne verra pas non plus des enfants de six ans faire des câlins à l'église puisque, dès les premiers mois, on leur aura appris qu'à l'église la famille n'est pas là pour lui mais pour le Bon Dieu. Quand il aura passé l'âge de rester dans la poussette, le petit enfant se tiendra sur le banc. Là on exigera un maintien ferme, sans mollesse : l'accouder ne servira pas d'oreiller ! Bien sûr, nous ne pourrions pas obtenir cette tenue virile si votre enfant n'y est pas habitué dans la vie courante. L'enfant doit apprendre à maîtriser son corps. Cette lutte contre la mollesse contribuera à la formation de sa volonté. Notons que la tenue endimanchée (costume et cravate pour les garçons) favorise ce noble maintien de l'enfant de Dieu.

### L'EXEMPLE

... C'est le troisième facteur pour aider l'enfant à bien se tenir à l'église. Car le petit devine vite, par l'attitude de prière de ses parents, qu'à l'église on doit bien se tenir. Ce qui importe pour l'éducation, c'est de trouver cet équilibre entre l'exemple de la prière à donner et la sur-



## « Tiens-toi bien dans la maison de Dieu ! » (suite)



veillance à exercer. S'il voit ses parents recueillis, l'enfant voudra peut-être les imiter quelque temps, mais bien vite se laissera aller à ses désirs... Donc, il faut savoir le guider, le reprendre quand il faut et si un regard, un geste, suffit, ne nous répandons pas en paroles et maintenons le sérieux et le recueillement. Ne laissons pas nos enfants s'installer et jouer comme dans leur chambre en attendant que les choses se terminent !

### L'ATTENTION À L'ENFANT

Quelques moyens pratiques pourront aider nos enfants, petits et grands, à se comporter en dignes enfants de Dieu. Il est bon de préparer l'entrée dans l'église soit en demandant le silence et le calme, soit par quelques mots : « Nous entrons dans la maison de Dieu. » Puis nous veillerons à faire toutes les choses au rythme de l'enfant, afin qu'il marche paisiblement et qu'il puisse faire correctement sa gémulation. Pour les plus petits, à ce moment-là, nous pourrions leur murmurer à l'oreille : « Jésus, je vous adore. » Nous veillerons à la place des enfants entre eux, afin d'éviter les amusements et les

disputes. Arrivés à notre place, nous nous agenouillerons et donnerons la bonne habitude d'adorer tout de suite le Bon Dieu. Au besoin, nous aiderons les plus petits à bien faire ce premier acte. Quant à nous, nous présenterons à Notre-Seigneur ces petites âmes, lui demandant de les bénir, de bien les disposer à suivre la messe, d'être un exemple pour eux, de nous aider à leur apprendre à bien se tenir... Puis l'enfant pourra prendre son missel. Pendant le saint sacrifice nous serons vigilants à son maintien, nous rappellerons son attention par un geste, un regard, nous donnerons au besoin quelques explications mais resterons sobres en paroles... Les enfants de moins de dix ans ne doivent pas être habituellement livrés à eux-mêmes. Faisons leur aimer ces moments passés à l'église, cette belle liturgie...

Soulignons qu'il ne s'agit pas de bien se tenir par pur protocole, mais de développer en nos enfants la foi en la présence de Dieu. Et inversement, plus cette foi grandira, ce sens de Dieu s'épanouira, plus cette bonne tenue leur deviendra spontanée. L'attitude extérieure révèle une attitude intérieure. Dans ce but il est souhaitable que nos enfants prennent l'habitude de faire des visites à l'église en dehors de la messe dominicale, par exemple lorsqu'on se rend au prieuré avec les enfants. Ces courtes visites sont des moments privilégiés pour apprendre à nos tout-petits à accompagner avec attention les premiers gestes liturgiques (le signe de croix avec l'eau bénite, la gémulation) et surtout pour les initier à ce cœur à cœur avec Jésus au tabernacle. N'est-ce pas pour cela qu'ils doivent bien se tenir : pour apprendre à bien prier ?

Fideliter n°193- Janvier/Février 2010

## CHRONIQUE DE L'ÉCOLE

**8 décembre :** Pour la première fois, une petite procession a lieu dans la cour de l'école en l'honneur de l'Immaculée Conception. A cette occasion, les enfants de GS et CP ont confectionné de beaux lampions. Les filles de CM ont, quant à elles, orné le brancard de la Sainte Vierge.



**5 janvier :** Les enfants savent qu'une petite surprise les attend l'après-midi, mais laquelle ?

Un grand jeu de l'oie sur l'Épiphanie leur fait revivre le voyage des Mages, tester leurs connaissances sur leurs saints patrons, et leur fait pratiquer en même temps l'esprit d'équipe et la charité fraternelle. Les Rois Mages se seraient-ils séparés en chemin ? Le lendemain, mercredi 6 janvier, qui n'est pas un jour d'école, les enfants se retrouvent au prieuré afin d'y chanter la Messe de l'Épiphanie avec les sœurs et les maîtresses.



**Le 11 janvier :** Mère Marie Jean, supérieure générale des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X, nous fait l'honneur et la joie de sa visite. Elle passe dans toutes les classes où elle rappelle et confie aux enfants les intentions de la Croisade du Rosaire, la Messe, les vocations sacerdotales et aussi de nombreuses et saintes religieuses pour la congrégation des sœurs.

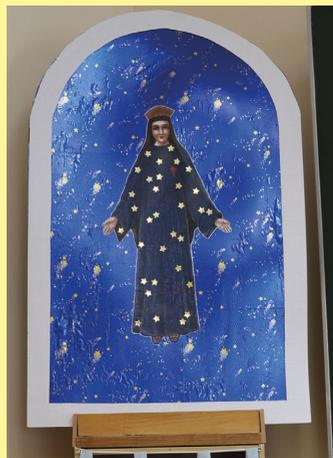
## CHRONIQUE DE L'ÉCOLE (SUITE)

**Carême :** A l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire des apparitions de Pontmain, les enfants de l'école se préparent au Carême avec Notre-Dame et les voyants de Pontmain : de beaux modèles à imiter pour les enfants... mais aussi pour les grandes personnes ! Prière, dévotion mariale, travail, obéissance, respect envers l'autorité, sacrifice... Les enfants offrent leurs prières et sacrifices pour la guérison de Monsieur l'abbé Moulin, les prêtres du prieuré ainsi que pour les intentions de la Croisade du Rosaire qui s'achèvera le Jeudi-Saint.

Fin février, nous obtenons enfin de la Mairie la permission d'utiliser la chapelle de l'école!

**Confirmation :** Le dimanche 7 mars, 26 enfants de CE2 et CM1 sont confirmés par Mgr de Galarreta.

La fête de saint Joseph est précédée d'une neuvaine en son honneur, pour le remercier de sa protection paternelle sur l'école depuis presque 7 ans et continuer à lui confier toutes les intentions spirituelles et matérielles de l'école. « Saint Joseph, protégez notre école ! »



## CHRONIQUE DES TRAVAUX

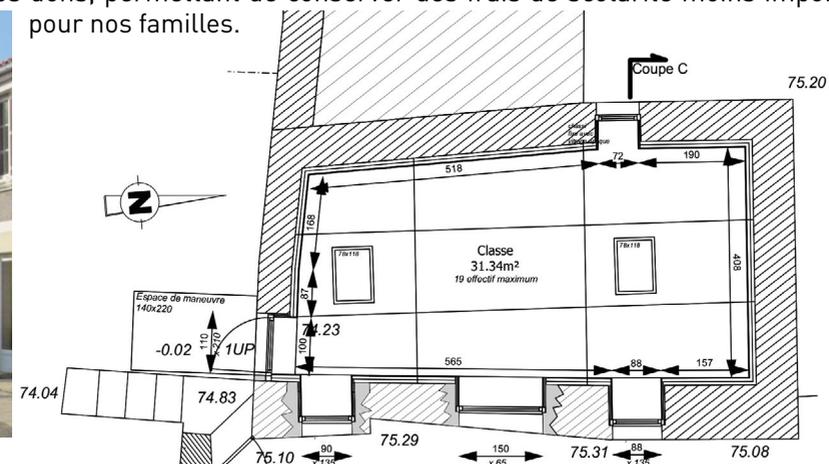
« Bonjour, la mairie de Chantonnay au téléphone »... Quelle joie d'avoir la confirmation que nos nouveaux locaux sont conformes et prêts à être utilisés. Nos enfants peuvent désormais recevoir notre Roi du Ciel dans une belle petite chapelle, juste à côté de leurs salles de classe. Reste à trouver du mobilier et à aménager le chœur pour terminer complètement ces travaux. Nous espérons pouvoir vous présenter les locaux lors d'une journée portes ouvertes.

Nous vous remercions de votre générosité, grâce à laquelle notre école peut, année après année se construire, s'agrandir, se mettre aux différentes normes et ainsi assurer l'éducation vraiment chrétienne de nos enfants.

Comme évoqué dans notre dernière lettre, nous commençons l'aménagement d'une classe supplémentaire. Quelques parents d'élèves sont venus aider à déblayer l'ancien chai afin que nos maçons, plaquistes, électriciens et menuisiers puissent à leur tour exercer leurs talents.



En effet, depuis la création, la totalité des achats et travaux a été financée par vos dons, permettant de conserver des frais de scolarité moins importants pour nos familles.



**5 €**  
Le billet

**PUYDUFOU**

**A GAGNER\* Séjour pour 2 personnes**

- 2 jours au Grand Parc les 19 et 20 août
- Cinéscénie le 20 août
- 2 nuits à « La Villa Gallo-Romaine »
- 2 dîners au restaurant « l'Atrium »

**Ecole de l'ÉPIPHANIE**  
**TOMBOLA**  
Vendée

**Valeur 600 Euros**  
Pour participer RDV sur  
[www.epiphanievendee.fr](http://www.epiphanievendee.fr)  
(\* tirage au sort le 25 juillet)

En remerciement pour votre générosité, les enfants de l'école récitent chaque jour une dizaine de chapelet à toutes vos intentions.



**École de l'Épiphanie - 15, rue des Dames - 85 110 Chantonnay**  
**Tél. : 02 51 07 99 90 - Mail : [epiphanievendee@gmail.com](mailto:epiphanievendee@gmail.com)**  
**[www.epiphanievendee.fr](http://www.epiphanievendee.fr)**  
**Directrice : Sœur Marie-Olivia des sœurs de la Fraternité Saint - Pie X**  
**Aumônier : Abbé Laurent Ramé, FSSPX**

Si vous souhaitez être retiré de la liste de diffusion de cette lettre, vous pouvez écrire à :  
 Secrétariat de l'école de l'Épiphanie - 15 rue des dames Puybelliard - 85110 Chantonnay